

Régulation Corona pour Brême et Bremerhaven

du 03.04.2020 - valable du 04.04.2020 au 19.04.2020

Résumé de langage simple 1

Partie 1

(§ 1 à § 4)

Quarantaine à domicile

Les personnes suivantes doivent être mises en quarantaine:

Groupe de personnes	Début	Fin	Fonctions pendant la quarantaine	Exceptions
Les personnes infectées	→ Immédiatement après un test positif	→ Au moins 14 jours après le test, plus 48 heures sans symptômes et accord du médecin	→ <ul style="list-style-type: none"> Ne quittez pas la maison ou l'établissement sans l'autorisation des autorités sanitaires. Gardez vos distances avec les autres personnes du ménage. Reçu aucune visite. Minimisez les contacts externes. Suivez les règles d'hygiène: toussiez et éternuez correctement, lavez-vous les mains régulièrement et soigneusement, évitez de vous toucher le visage. 	→ <ul style="list-style-type: none"> ✓ Malgré Corona, vous pouvez quitter votre domicile ou vos installations si elles est absolument nécessaire pour protéger la vie ou la santé, ou ✓ Vous travaillez pour la police, les pompiers ainsi que pour les autorités et entreprises énumérées en annexe à ce règlement.
Contacts de catégorie 1 (contact étroit avec une personne infectée)	→ Immédiatement après un test positif de la personne infectée	→ Au moins 14 jours après le dernier contact avec la personne infectée	→ <ul style="list-style-type: none"> Mesurez la température corporelle deux fois par jour - matin et soir. Tenez un journal des symptômes, de la température corporelle, des activités générales et des contacts - autant que possible au cours des derniers jours. 	
Personen aus Risikogebieten	→ Immédiatement après le retour	→ 14 jours après le retour	→ <ul style="list-style-type: none"> Sont disponibles pour tous les examens nécessaires tels que les examens radiologiques, les prélèvements sanguins ou les prélèvements cutanés. 	

- De plus: l'autorité sanitaire peut convoquer des personnes affectées ou les interroger sur leur état de santé à domicile.

2e partie

(§ 5 à § 12)

Evènements et rencontres

Rester dans l'espace public n'est autorisé que dans les cas suivants:

- ✓ Seul
- ✓ Avec les personnes du ménage (par exemple la colocation)
- ✓ Avec une autre personne qui ne vit pas dans le ménage
- ✓ Mit Familienmitgliedern (inklusive Patchworkfamilien)



Une distance d'au moins 1,5 mètre doit être gardée de tous les autres "étrangers"!

Les événements, célébrations et autres rassemblements sont généralement interdits à Brême, à l'exception:

- ✓ Professions au titre de l'article 12, paragraphe 1, de la Loi fondamentale,
- ✓ Citoyenneté de Brême et ses comités, Sénat de Brême, Conseil municipal de Bremerhaven, Assemblée du Conseil municipal de Bremerhaven, y compris les comités, les députés, les partis,
- ✓ Fonction publique en tant qu'organe de justice ou en tant que pilote maritime et portuaire,
- ✓ Des représentants de la presse, de la radio, du cinéma et d'autres médias,
- ✓ Usagers des transports publics,
- ✓ Tribunaux, autorités et autres institutions de droit public, à moins qu'elles ne soient spécifiquement restreintes,
- ✓ Hôpitaux, établissements médicaux ou de soins infirmiers, établissements d'aide à l'intégration, cabinets médicaux, cabinets de physiothérapie ou de suivi, autres établissements de soins de santé, pharmacies et magasins de fournitures médicales, centres de soutien pour les jeunes et les familles, centres de soutien social et de conseil et établissements vétérinaires, le cas échéant La visite n'est pas spécifiquement restreinte.
- ✓ Prise en charge des personnes dans le besoin et des mineurs.
- ✓ Les participants à faire face à la situation d'infection actuelle.
- ✓ Dans le cadre des soins conformément au § 9, paragraphe 3.



Si possible, gardez une distance d'au moins 1,5 mètre!

Generell sind auch Ansammlungen bei besonderen Anlässen verboten:

- ✗ Les réunions dans les églises, les mosquées, les

- ✓ **Cependant, les enterrements, y compris les cérémonies, sont autorisés, mais:**

synagogues et autres lieux de foi sont interdites.

X L'organisation de circuits en bus et autres à des fins touristiques est interdite..

X Les réunions dans les clubs et autres installations sportives et de loisirs sont interdites..

- **Seul le cercle le plus étroit (maximum 20 invités)**
- **Respect des personnes à risque**
- **Le plus court possible**
- **Distance de 1,5 mètres**

Restrictions d'installation:

interdit

- ✗ Restaurants de toutes sortes; La vente et la livraison à l'extérieur sont autorisées; La consommation locale est interdite; Les sièges extérieurs doivent être retirés ou bloqués.
- ✗ Bars, salons de thé, clubs, discothèques, salles de festival, installations de divertissement et lieux de divertissement similaires.
- ✗ Saunas, saunas clubs, solariums, gymnases, installations sportives publiques et privées, piscines et piscines ludiques; Dans des cas individuels particulièrement justifiés, l'exploitation des installations sportives peut être approuvée par écrit par la police.
- ✗ Cinémas, théâtres, opéras, salles de concert, musées et espaces d'exposition destinés au grand public.
- ✗ Foires, expositions, loisirs (intérieurs et extérieurs), marchés spéciaux.
- ✗ Centres de divertissement, salles de jeux, casinos, magasins de paris sportifs, boutiques de paris et agences de paris.
- ✗ Centres de prostitution (y compris la prostitution dans des maisons et des véhicules privés), maisons closes, établissements de type bordel, clubs échangistes, bars de strip-tease, cinémas sexuels, cinémas multiplexes et spectacles de peep.
- ✗ Lieux de rencontre et lieux de rencontre (pour personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, adolescents, mères, familles, enfants etc.), aires de jeux (intérieures et extérieures).
- ✗ Auberges de jeunesse.

Restrictions sur les services et l'artisanat:

interdit

- ✓ D Services et activités artisanales qui ne peuvent être maintenus à une distance de 1,5 mètre du client (à l'exception des services de santé et de soins urgents ainsi que dans le cadre de la protection de l'enfance et de la jeunesse). En particulier, les éléments suivants sont interdits:
- ✓ L'activité des coiffeurs
- ✓ Studios de tatouage, studios de manucure, studios de cosmétiques et
 - ✓ Salons de massage

autorisé

- ✓ Les épiceries
- ✓ Marchés hebdomadaires (conformément au § 67 de la réglementation commerciale)
- ✓ Services de ramassage, services de livraison,
- ✓ Marchés des boissons
- ✓ Pharmacies, magasins de fournitures médicales, pharmacies
- ✓ Stations-service, kiosques, magasins de journaux,
- ✓ Banques et caisses d'épargne
- ✓ Bureaux de poste,
- ✓ Nettoyeurs à sec, laveries automatiques,
- ✓ Quincailleries, magasins de jardinage,
- ✓ Commerce de fournitures pour animaux de compagnie
- ✓ en gros.



Introduire des mesures d'hygiène: distance minimale, protection du personnel, prévention des files d'attente denses, etc.

Partiellement autorisé

- Les hôtels et les locations privées et commerciales ne sont autorisés qu'à des fins non touristiques.



Effectuer des mesures d'hygiène: distance minimale, protection du personnel, prévention des files d'attente denses, etc.

autorisé

- ✓ Lorsque le service est fourni au client.
- ✓ Lorsque les articles sont livrés au client ou ramassés chez le client
- ✓ Rendez-vous individuels dans l'entreprise si cela n'entraîne aucune accumulation.



3e partie

(§ 13 à § 16)

Hôpitaux, maisons de soins infirmiers, services d'aide à l'intégration et installations similaires

Interventions envisageables:

Les enregistrements et opérations programmés sont reportés si cela est médicalement justifié.

Interdiction de visite:

Les installations suivantes sont interdites de visite:

- ✗ Hôpitaux et centres de chirurgie ambulatoire
- ✗ Installations de prévention et de réadaptation comparables aux hôpitaux
- ✗ Installations de dialyse
- ✗ Établissements de traitement ou de soins comparables à l'un des établissements énumérés aux numéros 1 à 6.



J Cependant

- ✗ Établissements de soins entièrement hospitalisés conformément à l'article 71, paragraphe 2, du onzième livre du Code social.
- ✗ Institutions pour personnes handicapées au sens de l'article 2, paragraphe 1, du neuvième livre du Code social, avec prestations d'intégration jour et nuit.
- ✗ Cliniques de jour
- ✗ Installations de maternité et résidences pour personnes âgées



Cependant

- ✗ Établissements de soins entièrement hospitalisés et centres d'aide à l'intégration, dans lesquels vivent des personnes particulièrement vulnérables, un hébergement partagé responsable par le fournisseur au sens de l'article 8, paragraphe 3, de la loi sur le logement et les soins de Brême et des installations pour invités conformément à l'article 5 de la loi sur le logement et les soins de Brême.



Cependant

- ✓ Si l'intérêt est particulièrement justifié, ces institutions peuvent faire des exceptions, par exemple dans le cas des mineurs, des parturientes, des urgences, des situations palliatives, des soins aux malades graves et aux mourants.
- ✓ La visite professionnelle est également autorisée

Aide à l'intégration, assistance municipale aux toxicomanies et aux drogues, aide d'urgence au logement:

Les soins réguliers sont interdits pour les offres suivantes:

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">✗ Garderies pour personnes atteintes de maladie mentale✗ Garderies pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ou multiple✗ Groupes de soutien sous le toit de l'atelier pour les personnes handicapées (selon § 219 paragraphe 3 du neuvième livre du Code social) | <ul style="list-style-type: none">✗ Mesures de mise en forme dans le cadre des offres aux seniors pour les personnes handicapées mentales✗ Voyages de groupe social pour la participation sociale✗ Possibilités d'emploi pour les personnes atteintes de maladie mentale; le maintien des pièces pertinentes sur le plan opérationnel est autorisé tout en respectant les règles d'hygiène conformément au paragraphe 4 | <ul style="list-style-type: none">✗ Cafés de nuit,✗ Installations de contact avec les médicaments,✗ Aide d'urgence à la résidence d'une journée. |
|--|---|--|



Cependant



Cependant



Cependant

Les soins d'urgence sont autorisés dans les cas suivants:

- ✓ Des proches ou des tuteurs légaux travaillent dans l'infrastructure critique (voir pièce jointe).
- ✓ Sinon, le manque de soins serait préjudiciable à la santé.

Les institutions sans soins d'urgence doivent être joignables par téléphone pour les bénéficiaires et leurs proches. Le contact sur place est autorisé en cas de situation de crise grave pour les bénéficiaires. Les institutions doivent informer les bénéficiaires et les proches de la possibilité. Les règles d'hygiène doivent être respectées.

Garderies:

Ces établissements ne peuvent ouvrir que pour les soins d'urgence des personnes nécessitant des soins, et uniquement si

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Les proches sont actifs dans l'infrastructure critique (voir pièce jointe), ou | <ul style="list-style-type: none">✓ des soins prescrits médicalement ne peuvent pas être dispensés par des proches, ou | <ul style="list-style-type: none">✓ le manque de soins causerait des dommages à la santé. |
|--|--|---|



Cependant



Cependant



Cependant

Dans le cas de soins d'urgence, l'établissement doit enregistrer les noms et les occupations des proches et maintenir les soins aussi minimales que possible.

Partie 4

(§ 17 et § 18)

Établissements d'enseignement

Écoles, établissements d'enseignement, garderies, garderies d'enfants:



Toutes les écoles et institutions publiques et privées restent fermées. Une opération d'urgence est autorisée dans les cas suivants:

- ✓ effectuer des tests si une distance de 1,5 mètre est possible.
- ✓ pour s'occuper des enfants, mais
 - uniquement si leurs dépositaires travaillent dans l'infrastructure essentielle (voir pièce jointe), ou
 - par ordre de l'Office des services sociaux, ou
 - en cas de difficultés particulières sur demande.
 - Dans chaque cas, les institutions enregistrent les noms et professions des gardiens.

Dans les écoles publiques et privées, une direction d'école et un personnel administratif doivent rester présents. Un gestionnaire doit rester présent dans les garderies.

Institutions de formation, de perfectionnement et de perfectionnement:



Les centres d'éducation pour adultes, les écoles de conduite, les établissements d'enseignement pour adultes, les établissements d'enseignement de quartier, les écoles de musique, ainsi que d'autres établissements publics ou privés pour la formation, la formation continue et la formation avancée ne peuvent être ouverts au public et pour l'enseignement en classe.

Partie 5

(§ 19 à § 21)

Dispositions finales



- Les violations peuvent entraîner des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 € et des peines de prison.



- Le règlement limite ces droits fondamentaux: liberté de la personne, liberté de réunion, liberté de circulation et intégrité du domicile



- Le règlement est valable du 04.04.2020 jusqu'au 19.04.2020 inclus.



-

Les gardiens, les soignants et les proches aidants peuvent recourir aux soins d'urgence dans ces deux cas, sauf si d'autres soins sont possibles:

A

Les deux travaillent, un dans ces domaines:

Les travailleurs de la santé, y compris les services d'urgence (médecins, personnel infirmier), les soins ambulatoires et les établissements de soins hospitaliers, y compris ceux qui travaillent chez les personnes âgées, ainsi que tous les travailleurs responsables du maintien des fonctions du système de santé, tels que le personnel de nettoyage et administratif, les autres membres du personnel (y compris les assistants médicaux) dans les hôpitaux, les cabinets médicaux ou les cabinets dentaires, dans les laboratoires, les achats, les pharmacies, les fabricants de produits pharmaceutiques et les fabricants de produits médicaux, ainsi que les sages-femmes et les employés dans les établissements de soins vétérinaires et vétérinaires et dans les établissements et avec des offres ou des mesures d'aide à l'intégration.

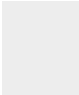
B

Les parents seuls ou les deux travaillent dans ces domaines:

- | | | |
|---|--|--|
| ✓ Autorités sénatoriales de la ville hanséatique libre de Brême | ✓ Pompiers Brême et Bremerhaven | ✓ Office de l'approvisionnement et de l'intégration de Brême |
| ✓ Citoyenneté de Brême (personnel et parlementaires) | ✓ d'autres autorités et organisations chargées de la sécurité de la ville hanséatique libre de Brême ainsi que des municipalités de Brême et de Bremerhaven, en particulier la lutte contre les catastrophes | ✓ Trésor public |
| ✓ Assemblée du conseil municipal de Bremerhaven (membres) | ✓ Parquet de Brême | ✓ Assurances sociales, transferts sociaux, syndicats étudiants |
| ✓ Conseil municipal de Bremerhaven (membres et employés) | ✓ Procureur général de Brême | ✓ Fournisseurs indépendants de protection de l'enfance et de la jeunesse, aide aux réfugiés et aux sans-abri, aide aux personnes âgées et handicapées et aide en matière de drogue et de toxicomanie |
| ✓ Service de santé de Brême | ✓ Tribunaux de Brême | ✓ Personnel assurant les soins d'urgence en garderie et à l'école |
| ✓ Ordnungsamt Bremen | ✓ Établissement correctionnel de Brême | ✓ établissements de soins pour patients hospitalisés (par exemple, aide à l'éducation) |
| ✓ Bureau d'état civil de Brême | ✓ Administration portuaire de la ville hanséatique de Brême (= fonction de l'autorité de régulation dans la zone portuaire) | ✓ Institutions d'autres États fédéraux et municipalités correspondant aux numéros 1 à 26 |
| ✓ Bureau des migrations de Brême | ✓ Service médical portuaire au LMTVet (= fonction bureau de santé dans la zone portuaire) | |
| ✓ Bureau des citoyens de Brême (et services affectés) | ✓ Centre pour l'emploi, agence pour l'emploi | |
| ✓ Police à Brême et Bremerhaven | ✓ Bureau des services sociaux | |

+ Infrastructure critique:

- | | | |
|--|---|---|
| ✓ Transport et circulation | ✓ Technologies de l'information et télécommunications (§ 5 BSI-KritisV) | ✓ DFS Deutsche Flugsicherung GmbH |
| ✓ Bremer Deichverband sur la rive droite de la Weser | ✓ Finance et assurance: banques, bourses, compagnies d'assurance, prestataires de services financiers (§ 7 BSI-KritisV) | ✓ Flughafen Bremen GmbH |
| ✓ Bremer Deichverband sur la rive gauche de la Weser | ✓ Médias et culture: radio (télévision et radio), presse écrite et électronique, biens culturels, édifices symboliques | ✓ Stations d'essence |
| ✓ Nutrition: industrie alimentaire, commerce alimentaire, agriculture et horticulture (§ 4 BSI-KritisV), y compris livraison, logistique- et élimination (électricité, eau, énergie, déchets): par ex. | ✓ bremenports GmbH & Co. KG | ✓ pompes funèbres |
| | ✓ Confréries pilotes / opérations de transfert de pilotes dans le port et sur la Weser | ✓ Propriétés Brême et Seestadt Propriétés Bremerhaven |
| | ✓ Services techniques EUROGATE dans la zone portuaire d'outre-mer | ✓ établissements de soins aux patients hospitalisés (par exemple, soutien éducatif). |
| | ✓ Société d'exploitation du port de pêche | ✓ Institutions dont les activités sont nécessaires au maintien des relations diplomatiques et consulaires et au fonctionnement des organes de |



Hanewasser, nettoyage de la ville
de Brême, SWB / Wesernetz

✓ BIS Société de Bremerhaven pour la promotion des investissements et le
développement urbain

l'Union européenne et des organisations
internationales